



FRANCE—BUDGET

## Bercy livre un chiffrage inédit sur les aides aux entreprises

Pour la première fois, l'administration a compilé les montants des aides fiscales, financières ou sociales fournies par l'Etat aux entreprises.

Dans le grand débat sur les aides versées aux entreprises françaises, Bercy apporte sa pierre. Pour la première fois, une annexe au projet de loi de finances pour 2027 se penche sur les multiples dispositifs de soutien public au monde économique et chiffre leur coût pour les finances publiques. En 2024 (la dernière année pour laquelle des chiffres consolidés étaient disponibles), le cumul de toutes les aides a atteint 166 milliards d'euros, selon l'administration. « C'est d'abord un exercice de transparence », explique Bercy, alors que le débat politique s'est focalisé sur le montant de ces aides - entre la gauche qui dénonce les cadeaux faits au monde économique et la droite qui estime qu'il s'agit de compenser les contraintes sociales et fiscales qui pèsent sur la compétitivité des groupes tricolores.

Pour définir le périmètre des aides aux entreprises, Bercy s'est appuyé sur la méthodologie développée par le Haut-Commissariat au plan. L'administration liste ainsi 469 dispositifs et chiffre le coût de chacun. Les aides absolument indiscutables (un périmètre « socle » de 405 dispositifs pour un coût de 60 milliards d'euros) sont distinguées des aides plus ambiguës (64 autres dispositifs, pour un coût additionnel de 106 milliards d'euros). La différence tient en

particulier aux allègements généraux de charges sociales sur les bas salaires (63 milliards d'euros en 2024, qui sont en réalité intégrés par les entreprises dans le barème des cotisations), mais aussi aux taux de TVA réduits dans certains secteurs comme la restauration - dont il n'est pas certain que les entreprises soient les seules bénéficiaires.

### Le poids des allègements de charge

Ce nouveau chiffrage de Bercy n'est pas identique à ceux déjà produits en 2025 par le Sénat, puis par le Haut-Commissariat au plan. La première donnait une fourchette comprise entre 108 et 211 milliards d'euros d'aides aux entreprises (en fonction du périmètre retenu). Le second les estimait entre 82 et 187 milliards d'euros.

Les ordres de grandeur restent toutefois compatibles. Et Bercy explique que les chiffreages du Sénat et du Plan - tous deux supérieurs à son estimation - reposaient sur des données de 2023 qui comprenaient encore des aides énergétiques exceptionnelles liées à la guerre en Ukraine - et intégraient certaines aides octroyées par BPI France sous forme de prêts, de garanties ou d'investissements directs - que l'administration a exclues.

D'avantage que le périmètre retenu, le détail des 166 milliards d'aides aux entreprises listées par Bercy devrait fournir matière à réflexion, alors que s'ouvrent les débats sur le budget 2027. Ce montant se décompose en trois blocs principaux. Le plus important recouvre donc les mesures d'exonérations ou d'allègements de charges sociales dont bénéficient les employeurs - en particulier sur les bas salaires. Ces divers régimes dérogatoires ont amputé les recettes de la Sécurité sociale de 69 milliards d'euros en 2024, soit 40 % de toutes les aides versées par l'Etat aux entreprises.

Viennent ensuite les aides fiscales aux entreprises, qui représentent 50 milliards d'euros (30 % du total). La plus connue de ces niches - et la plus coûteuse - est le crédit d'impôt recherche, qui a permis aux entreprises réalisant des dépenses de R&D en France d'économiser 8 milliards d'euros en 2024.

Mais de très nombreux autres dispositifs permettent à des entreprises de déroger à la norme fiscale. C'est notamment le cas pour la TVA, dont le taux est réduit pour les travaux énergétiques, les restaurants, les entreprises en Outre-mer, les hôtels, les cinémas... ce qui a minoré les recettes du fisc de 23 milliards d'euros en 2024. Plusieurs di-

zaines de dispositifs permettent également à certains secteurs de payer moins de taxes sur l'énergie (notamment sur le gazole pour les agriculteurs ou les entreprises de transport), ce qui représente une aide de 6 milliards d'euros.

Le troisième bloc est constitué d'aides directes, sonnantes et trébuchantes - qui ont représenté 43 milliards d'euros en 2024. Elles recouvrent notamment le soutien public à l'apprentissage pour 12 milliards d'euros, mais aussi 8 milliards d'euros versés au titre de la retraite des anciens agents publics d'Orange et de La Poste,

ou encore presque 3 milliards d'aides à la formation professionnelle, les subventions aux producteurs d'énergies renouvelables pour 4 milliards, etc.

Sébastien Dumoulin ■

*par Sébastien Dumoulin*

